Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires *FO Justice* PACA - Corse

DISP DE MARSEILLE

UN SOUS EFFECTIF CHRONIQUE !

La situation des effectifs en personnel, toutes filières et tous corps confondus, **reste particulièrement alarmante** au **sein des établissements et des structures** du ressort de la Direction Interrégionale (DI) de Marseille, avec un déficit global de plus de 670 agents.

Le siège de la Direction Interrégionale, centre névralgique de la région, où s'exercent au quotidien la gestion administrative et financière ainsi que les prises de décisions stratégiques, n'est pas épargnée par cette pénurie.

La surcharge de travail pénalise lourdement les personnels affectés sur site. Malgré la rigueur, l'implication constante et la bonne volonté de chacun, l'exécution des missions devient extrêmement complexe.

À titre d'exemple : UN PÔLE PAYE À BOUT DE SOUFFLE !

Les 7 gestionnaires du pôle paye gèrent aujourd'hui près de 700 dossiers chacun.

Malgré un engagement irréprochable, une telle charge de travail expose inévitablement les services à des retards de traitement, et multiplie les risques d'erreurs. L'engagement et le professionnalisme des personnels ne permettent pas d'accomplir l'impossible.

Il convient de ne pas blâmer les collègues administratifs qui, au prix d'heures supplémentaires non rémunérées, s'efforcent de garantir la meilleure fiabilité possible des dossiers.

Et cette surcharge de travail se traduit finalement par des conséquences directes et dramatiques sur la vie quotidienne des personnels du ressort :

Plusieurs échéances fixées par la DGAP subissent d'ores et déjà des décalages inacceptables pour les agents :

- **L'IFO (rétroactivité au mois de janvier) sera versée sur la paye de novembre au lieu d'octobre,**
- **L'IFSE des personnels administratifs est décalée à la paye de décembre au lieu de novembre,**

A cela se rajoutent :

- **Erreurs d'exécution et payes amputées : Les erreurs de saisie, les défauts de transmission des données et les dysfonctionnements administratifs peuvent entrainer des anomalies dans le traitement de la paie, provoquant de versements incomplets, des retenues injustifiées et des prélèvements indus.**

Derrière chaque ligne manquante ou chaque régularisation brutale sur la fiche de paye, ce sont des familles précarisées, des rejets bancaires et un quotidien directement impacté par la faute du système !

Les agents de la région doivent pouvoir compter sur le versement d'une paye fiable, juste et versée dans les délais impartis.

FO justice PACA-Corse comprend et soutient pleinement les personnels de la DI qui exercent leurs missions dans des conditions dégradées, confrontés à une surcharge de travail toujours plus importante.

FO Justice PACA - Corse exhorte solennellement la DGAP et le Secrétariat Général à prendre la mesure de cette crise RH et à procéder, sans délai, **à un abondement des effectifs au siège de la DISP de Marseille.**

Les agents n'ont pas à payer les pots cassés de l'incurie administrative !

UISP FO Justice PACA-Corse – le 09 novembre 2026

